

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3120 - MERCREDI 17 JANVIER 2018

GESTION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

De bonnes perspectives
pour le parc de Ntokou-Pikounda

La République du Congo et le Fonds mondial pour la nature, en anglais World wide fund for the nature (WWF), vont œuvrer ensemble pour la mise en valeur des ressources fauniques et florales du parc Ntokou-Pikounda, à cheval entre

les départements de la Cuvette et de la Sangha, au nord Congo.

Les deux parties ont réaffirmé le 16 janvier leur volonté de collaboration préalablement exprimée dans l'accord conclu le 8 novembre dernier.

Page 3



Des éléphants dans une aire protégée au nord Congo



Jean Martin Bauer

CONGO-PAM

Vers un élargissement
du programme
des cantines scolaires

Dans la perspective d'élargir le programme des cantines scolaires au Congo, le Programme alimentaire mondial (PAM) entend s'associer avec le gouvernement pour organiser un forum sur l'alimentation scolaire. Envisagée dans le cadre de la Journée africaine de l'alimentation scolaire, l'initiative a fait l'objet d'un échange entre le représentant du PAM au Congo, Jean Martin Bauer, et le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Page 5

DROITS D'AUTEUR

L'UMC appelle au changement de statut du BCDA

Préoccupée par la situation sociale et professionnelle des artistes musiciens qu'elle qualifie de «déplo- rable», l'Union des musiciens congolais (UMC) accuse le Bureau congolais des droits d'auteur (BCDA) de «mauvaise gestion». Au cours d'une conférence

de presse animée lundi à Brazzaville, le président de l'UMC, Pape God, a déclaré que le statut actuel de l'institution ne leur permet pas de jouir pleinement de leurs droits.

« Tant que le BCDA gardera son statut de société

à caractère public alors que l'Etat s'est désengagé de la gestion directe des entreprises, il donnera l'impression que l'Etat congolais exploite les artistes alors que ce n'est pas le cas », a-t-il précisé.

Page 11

CAN DE HANDBALL

Le Congo et le Gabon ouvrent la compétition
ce mercredi à Libreville

Les Diables rouges handball/Crédit photo Adiac

Les Diables rouges messieurs et la sélection gabonaise ouvrent, aujourd'hui à Libreville, le Championnat d'Afrique des nations (CAN) de handball dénommé « Challenge Denis-Sassou-N'Gusso ».

Logé dans le groupe A avec des adversaires de taille comme l'Algérie, le Cameroun et la Tunisie, outre le Gabon, le Congo, dont le championnat honore son chef de l'Etat, est invité à s'investir à fond pour espérer remporter le sacre pour la première fois.

Page 16

DIPLOMATIE
PARLEMENTAIRE

L'Iran envisage
des échanges
avec l'Assemblée
nationale
congolaise

Page 2

Éditorial
Justice

Page 2

ÉDITORIAL

Justice

Faut-il s'étonner, voire même s'indigner que des personnalités dont le comportement, hier, a été pour le moins discutable soient rattrapées aujourd'hui par la justice de notre pays ? Evidemment non : poursuivies pour des faits qui ont été constatés sur le terrain par les forces de l'ordre, elles doivent effectivement répondre de leurs actes devant les tribunaux compétents. Et c'est bien aux juges qu'il reviendra, après avoir écouté les arguments de l'accusation et de la défense, de se prononcer sur la sanction, ou la non sanction des actes qui justifient la comparution de ces personnalités. Ainsi le veut, ainsi l'exige l'Etat de droit qui gouverne le Congo et que personne ne saurait contester sans porter atteinte au système démocratique dont nous avons adopté les principes il y a tout juste vingt ans, lorsque nous avons tiré dans les urnes les conséquences des guerres civiles qui nous avaient fait tant de mal.

Alors qu'approchent à grand pas les procès qui, espérons-le, feront apparaître la vérité sur les événements ayant marqué la réforme constitutionnelle, puis l'élection présidentielle, il faut avoir présent à l'esprit que chacun d'eux devra être mené en toute objectivité par la justice de notre pays. La présomption d'innocence étant l'un des principes fondamentaux du système démocratique dans lequel nous vivons, la défense doit avoir tout loisir de faire valoir les arguments qui militent en faveur de la libération de ceux qu'elle assiste; et, de la même façon, l'accusation doit pouvoir démontrer que les raisons avancées pour justifier l'arrestation et l'incarcération de ces mêmes personnes sont bien réelles.

Ces règles de droit doivent d'autant plus être respectées que les procès à venir seront observés avec la plus grande attention par la société civile, qui veut savoir si, oui ou non, des tentatives de déstabilisation intérieure du Congo ont été menées dans la période qui a vu se moderniser la gouvernance institutionnelle du pays. Mais elles doivent l'être aussi parce que la communauté internationale observera avec une grande, très grande attention le processus judiciaire qui est sur le point de s'engager.

Disons-le clairement : le Congo, notre Congo, a devant lui une occasion unique de montrer qu'il est bien un Etat de droit, une démocratie à part entière.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Iran envisage des échanges parlementaires avec le Congo

Le président de la chambre basse du parlement, Isidore Mvouba, a échangé le 16 janvier, à Brazzaville, avec l'ambassadeur d'Iran au Congo, Hassanzadeh Jahanbaksch.



Hassanzadeh Jahanbaksch s'entretenant avec Isidore Mvouba

Les deux personnalités ont mis à profit leur rencontre pour passer en revue des questions d'intérêt commun, en insistant notamment sur la nécessité d'intensifier les échanges parlementaires entre les deux assemblées nationales.

A la fin de l'audience, Hassanzadeh a confié à la presse que son pays accorde beaucoup d'importance aux relations bilatérales avec le Congo, surtout dans les domaines de l'agriculture et de l'énergie. Le diplomate iranien a laissé entendre que son pays est disposé à ouvrir

la série d'échange d'expériences entre les parlementaires des deux Etats.

Notons que l'Iran est une république islamique du Golfe persique (arabique), riche de nombreux sites historiques datant de l'empire persique. D'importantes ruines en marbre caractérisent la ville Persépolis, capitale de l'Empire fondé par Darius I, au VI^e siècle avant Jésus-Christ.

La capitale moderne, Téhéran, abrite l'opulent palais du Golestan, résidence de la dynastie Kadjar (1794-1925), ainsi que des monuments

plus modernes comme la tour Milad, haute de 435 m. La politique en Iran se déroule dans le cadre d'une république théocratique islamique. Selon la Constitution de 1979, toutes les institutions et les activités de l'Iran sont fondées sur les principes de la loi coranique et de la théorie de la « tutelle du docteur de la loi religieuse ». Le pouvoir législatif appartient à un parlement de deux cent quatre-vingt-dix députés élus tous les quatre ans au suffrage universel.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORÊTS

WWF et le Congo s'engagent dans la préservation du parc de Ntokou-Pikounda

La République du Congo et le Fonds mondial pour la nature, en anglais World wide fund for the nature (WWF), vont œuvrer ensemble aux fins de la valorisation des ressources du parc national de Ntokou-Pikounda, situé au nord du pays, à cheval entre les départements de la Cuvette et de la Sangha.

Les deux parties se sont retrouvées le 16 janvier à Brazzaville, dans le cadre de deux accords conclus le 8 novembre dernier dont le premier porte sur la coopération et le second sur le partenariat définissant des modalités de cogestion du parc de Ntokou-Pikounda, dernière des aires protégées nationales.

D'une durée de cinq ans renouvelable, l'accord de coopération concerne la lutte anti-braconnage ; l'application de la loi faunique et la lutte contre le commerce illicite des espèces de la faune et de la flore sauvages ; la gestion durable des concessions forestières et la promotion de la certification FSC (Forest stewardship council) ; la conservation et la gestion durable de l'ensemble du paysage de la Trinationale Dja-Odzala-Minkebe (Tridom) ; la création et la ges-



Un pachyderme errant sur une route nationale n'est pas doté d'un plan de gestion.

tion des aires protégées.

Le texte prévoit également la mise en place des partenariats avec des privés ; la promotion d'une filière d'huile de palme durable, de l'écotourisme et de la recherche scientifique avec l'implication des chercheurs nationaux, d'un secteur minier et énergétique responsable, de la conservation communautaire et des activités génératrices de revenus au profit de la population riveraine des aires protégées, ainsi que de l'éducation environnementale.

En ce qui concerne l'accord de partenariat, il énumère, entre autres, les mécanismes de gouvernance, de cogestion

et de financement durable du parc sur une période de cinq ans renouvelable par tacite reconduction.

« Toutefois, il est prévu une évaluation conjointe des performances effectuées à la cinquième année », a précisé Bockandza Pako, directeur de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées.

S'agissant du volume de financement qui sera consacré à la valorisation de cette aire protégée, le directeur de WWF pour l'Afrique centrale, Marc Languy, a expliqué qu'« il serait irresponsable de vous donner un chiffre magique maintenant pour une simple et bonne raison que ce parc natio-

nal n'est pas doté d'un plan de gestion ». L'espace Tridom qui réunit le Congo, le Cameroun et la République centrafricaine est l'un des plus importants en matière de conservation d'éléphants, de grands singes, de services forestiers et écosystémiques.

La Tridom représente le cœur du Bassin du Congo, a affirmé Marc Languy, ajoutant que le programme signé avec le Congo produira de résultats concrets en ce qui concerne la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers et l'amélioration des conditions de vie des communautés avoisinantes.

Le parc de Ntokou-Pikounda dispose d'une superficie de près de 5000 km² et regorge environ un millier d'éléphants de forêt, plus d'un millier de gorilles, ainsi que plusieurs milliers d'autres espèces fauniques et florales. Au regard de son expérience sur la Tridom, WWF s'investira dans la lutte contre le braconnage des pachydermes, surtout l'éléphant qui est menacé d'extinction.

Dans l'optique de la diversification économique, la valorisation de ce parc augure de bonnes perspectives, notamment dans le développement de l'écotourisme, a estimé la ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Rosalie Matondo, qui a insisté sur la construction des infrastructures.

« Au-delà de la valorisation de ces beaux paysages au moyen de l'écotourisme, ce sous-secteur des aires protégées doit offrir de nombreux emplois à nos jeunes de l'hinterland, à travers le recrutement des écogardes, écouguides, pisteurs et autre personnel d'appui, y compris les cadres de niveau supérieur employés par nos partenaires techniques », a-t-elle déclaré.

Christian Brice Elion

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le ministère de tutelle opposé au licenciement des salariés à Airtel Congo

Lors d'une descente à la direction générale d'Airtel Congo, le 15 janvier à Brazzaville, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a demandé au directeur de cette société de sursoir à son plan de suppression des emplois.

Un document faisant état d'un plan de départs volontaires pour motif économique circule depuis quelques jours sur les réseaux sociaux. Il concerne la suppression d'une centaine d'emplois au sein de la société de téléphonie mobile.

La tutelle n'a pourtant reçu aucun document officiel « précis » et « explicite » faisant état de la difficulté économique de l'entreprise.



Le ministre s'adressant aux dirigeants d'Airtel Congo

« Notre présence ce jour à Airtel Congo est d'attirer l'attention des dirigeants sociaux que nous n'approuvons pas la démarche qu'ils ont entreprise. Nous ne l'acceptons pas en tant que gouvernement », a déclaré Léon Juste Ibombo.

Un plan social qui implique des licenciements massifs pour motif économique ne peut se faire sans l'avis de la tutelle, a ajouté le ministre, car les détails fournis sont censés permettre au ministère de situer l'opinion et au

cas échéant les hautes autorités de l'État.

Le ministre a insisté sur la nécessité de mettre en place un comité placé sous sa supervision, chargé de redresser l'entreprise et de trancher l'épineuse question de licenciement. Il appartiendra donc au comité, y compris les représentants du personnel, de décider d'un possible plan social. « Les dirigeants d'Airtel sont libres de prendre des décisions, mais celles-ci doivent être conformes à la loi. L'intérêt des travailleurs doit être garanti et préservé », a-t-il martelé.

Après la visite des locaux de la société Airtel, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique s'est rendu à MTN où il a plutôt sensibilisé

les dirigeants à la préservation des acquis sociaux.

Il a, par ailleurs, pointé du doigt la nouvelle politique commerciale qui consiste à octroyer des marchés aux entrepreneurs expatriés, notamment le marché des cartes prépayées et autres services MTN, au détriment des grossistes et petits grossistes nationaux. Pour Léon Juste Ibombo, les acquis sociaux devraient être préservés dans un contexte socio-économique si difficile.

« La téléphonie mobile et l'économie numérique sont un secteur stratégique pour l'économie nationale et pour l'emploi. Il n'est pas question que les jeunes qui œuvrent dans ce secteur puissent être délaissés », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

**PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
COMITÉ CENTRAL
BUREAU POLITIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
CABINET**



**RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès**

*Tout pour le peuple!
Rien que pour le peuple!*

Brazzaville, le 13 janvier 2018

ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DES VŒUX

**Camarades secrétaires permanents,
Camarades membres du bureau politique,
Camarades membres de la commission nationale de contrôle et d'évaluation
Chers dirigeants des partis alliés et frères,
Camarades membres du comité central du PCT,
Camarades membres du comité d'honneur,
Camarades membres du comité central de la Force montante congolaise,
Camarades membres du conseil central de l'Organisation des femmes du Congo,
Camarades dirigeants du comité du parti de la ville de Brazzaville,
Distingués invités,
Très chers camarades,**

Ce jour 13 janvier 2018, fidèle à la tradition revigorée au sein de notre parti au sortir du VI congrès extraordinaire du Parti congolais du travail, notre grande famille se retrouve pour une cérémonie d'échange de vœux.

Les vœux de 2018 se passent sous un ciel assombri, la crise économique-financière, dont jusque-là nous parlions sans en mesurer véritablement la profondeur, ayant pris au cours de l'année 2017 une tournure préoccupante. Les effets douloureux de cette situation sur notre société risquent, si l'on n'y prend garde, d'éclipser les bons souvenirs de plus d'une décennie d'efforts soutenus, déployés par les pouvoirs publics et forts, qui ont fait connaître au pays des évolutions sans précédents. Le fait est que pour l'homme, notamment pour nos compatriotes, le plus important n'est pas la réminiscence d'un passé, fût-il radieux, mais la vie au présent avec son cortège d'interrogations, d'incertitudes et de pressions. Il y a menace réelle d'atteinte au contrat de confiance scellé avec le peuple.

Voilà pourquoi, il nous faut, cadres, membres et sympathisants du PCT ainsi que des organisations affiliées, avoir pleinement conscience de l'ampleur de notre

charge en cet instant singulier. Il s'impose à notre parti aujourd'hui de renforcer sa capacité de mobilisation, de développer son sens d'écoute tout autant que sa force de persuasion pour mériter toujours la confiance du peuple.

Grâce à cette confiance, notre parti a réussi à surmonter des écueils divers dressés sur son chemin, à enregistrer des victoires importantes et surtout à s'implanter comme première formation politique nationale dont l'activité de l'étape 2017 vient d'être bien synthétisée par le camarade André Ongagna. La dernière série de consultations populaires n'a fait que confirmer le leadership du PCT.

Que notre peuple reçoive ici nos sincères remerciements pour son soutien jusque-là sans faille. Aux cadres, membres et sympathisants du PCT ainsi qu'à ceux des Organisations affiliées sans oublier les partis alliés, nous adressons nos vives félicitations pour leur implication décisive aux succès qui font la fierté de notre parti.

En manifestant notre fierté légitime devant les fruits de nos sacrifices, nous en appelons au fair-play de certains politiques congolais qui semblent avoir de la peine à intérioriser des règles de l'exercice démocratique. Il est difficile d'expliquer présentement l'attitude de ces dirigeants qui continuent d'entretenir de doute et de jeter le discrédit sur l'élection présidentielle de 2016.

Si leur volonté est de rechercher les voies de ravivement des tensions pour plonger le pays dans le chaos, qu'ils sachent que ni le peuple, ni la communauté internationale, ne les suivront dans la mesure où leur mauvaise foi est manifestement établie au point de laisser l'opinion sérieusement dubitative sur leur posture d'hommes d'Etat et de démocrates.

**Chers camarades,
Chers dirigeants,
Mesdames, messieurs,**

La conjoncture actuelle, lourde de pesanteurs sur la vie d'aujourd'hui et demain, est de nature à entamer, voire

à aliéner la confiance du peuple, un des atouts majeurs du PCT. Le peuple attendait de nous, le peuple attend de nous que nous soyons à son service comme le commande notre devise : « Tout pour le peuple, Rien que pour le peuple ».

La chute des prix du pétrole et certaines faiblesses de gouvernance, mises en évidence par l'austérité contextuelle, pèsent énormément sur notre détermination à assurer aux citoyens la sérénité et le mieux-être. Il nous faut nous organiser mieux et davantage. Il nous faut travailler, travailler à assumer notre responsabilité, travailler hardiment à venir à bout de la crise et à garantir aux citoyens la vie paisible.

Dans cette perspective, le comité central a, au cours de la 7e session ordinaire, pris l'option de la mobilisation générale pour accompagner avec plus d'efficacité le gouvernement et le camarade président pour participer activement à la lutte systématique contre toute forme d'antivaleurs. C'est à cela que nous convie vivement le camarade président Denis Sassou N'Guesso dans son message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès le 30 décembre 2017.

Si nous ne sommes d'aucun pouvoir, quant à la chute ou à la hausse des prix du pétrole, le reste est à notre portée. S'agissant de la gouvernance et, de fait, de la lutte contre la corruption, la concussion et la fraude; s'agissant de la sanction proportionnelle aux actes posés, notre passivité s'identifierait à une démission suicidaire.

Réveillons, chers camarades, les réflexes de notre parti, parti de débat et de critique, au sein duquel on savait encourager ce qui le méritait, on cultivait la force de dénoncer et de punir la moindre déviance; le tout pour renforcer le parti et pousser à l'amélioration des performances pour l'intérêt du peuple.

Chers camarades,
La feuille de route arrêtée par le comité central pour 2018 nous prescrit la grande mobilisation nous permet-

tant de répondre de nos responsabilités au moment mais aussi d'assurer la régularité du fonctionnement du parti avec la tenue du 5e congrès ordinaire de notre parti. Faisons tout, cadres, membres et sympathisants du PCT, pour que soient réunies les conditions objectives et subjectives de l'organisation de notre congrès qui n'a que trop glissé. Nous devons en outre nous préoccuper de la relance et du bouclage de la campagne de structuration de la FMC et de l'OFC, deux organisations appelées à appuyer, renforcer et amplifier l'action du parti. Depuis le 6e congrès extraordinaire, notre parti a assuré constamment sa visibilité partout. Il n'y a pas de raison que cet élan soit rompu en 2018.

Chers camarades,
Ici, je vous dis merci pour tout l'appui que vous nous avez apporté et les vœux de nouvel an que vous nous avez adressés, pour l'année 2018, une année qui, malgré tout, commence sur une note d'espoir, suscitée par la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre les représentants du gouvernement et ceux du pasteur Ntoumi.

Nous attendons, de toutes les forces vives de la nation, qu'elles soutiennent cette initiative et que la paix s'installe au Pool et dans tout le pays. Je voudrais, au nom du camarade Denis Sassou N'Guesso, président du comité central, au nom du comité central et en mon nom personnel, vous présenter à vous chers camarades, chers dirigeants et à vos familles, nos meilleurs vœux de succès, de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2018.

Gloire Immortelle au camarade Marien Ngouabi,
**Vive le camarade président Denis Sassou N'Guesso,
Vive le Parti congolais du travail,
Tout pour le peuple
Rien que pour le peuple
Vigilance, vigilance, vigilance accrue
Je vous remercie**



ASSISTANT PRINCIPAL CONFLIT HOMME/FAUNE AU PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOUA – RÉPUBLIQUE DU CONGO



Vous intégrerez une équipe composée d'un chef de projet Conflit Homme/Faune (CHF) et d'enquêteurs de terrain. Vous serez le bras droit du Chef de projet et serez responsable des activités du service en son absence. Vous serez la personne focus pour les populations locales concernant le CHF. Vous serez fréquemment sur le terrain avec l'équipe et gèrerez la préparation quotidienne des missions (programme, matériel, rations, budgets, documentation). Au besoin, vous serez aidé dans cette tâche par le chef de projet. Vous participerez également activement à la rédaction des rapports et à la bonne gestion des données collectées sur le terrain. Vos tâches en tant qu'assistant principal Conflit Homme/faune seront les suivantes :

- Gestion des relations avec les communautés locales concernant les CHF
 - Organisation et animation de réunions avec les communautés locales sur les thématiques du conflit homme/faune et de la cartographie participative
 - Suivi quotidien de l'organisation des missions de terrain, dont :
 - Tests de méthodes de dissuasion pour éviter les dommages aux cultures par la faune
 - Cartographie participative
 - Gestion des enquêteurs de terrain (vous serez responsable en l'absence du chef de projet)
 - Participation à la rédaction de rapports sur les activités et les missions effectuées
 - Participation à certaines missions de terrain et prise de données GPS sur le terrain avec les populations
 - Saisie des données et participation à l'analyse des données récoltées sur le terrain,
 - Participation à l'entretien de la base de données (Cartographie participative principalement)
- Pour ce faire, vous serez basé à Mbomo, au niveau du QG du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK). Mais

notre travail vous amènera régulièrement à effectuer des séjours dans les villages bordant le parc avec les enquêteurs de terrain.

Les journées de travail au QG commencent à 6h45 et se terminent à 15h. Sur le terrain, les horaires de travail sont adaptés aux tâches à réaliser et à la disponibilité des communautés locales.

Lors de vos missions dans les villages, vous serez de temps en temps amené à aller collecter des données GPS ou des informations sur les CHF et sur les activités menées par les populations locales dans le terroir villageois, à marcher en forêt et occasionnellement à dormir en forêt ou au village.

Compétences exigées :

- Au moins trois ans d'expérience de terrain en pays équatorial/tropical, dont une expérience d'une durée minimum d'un an
- Être titulaire d'un diplôme (Bac+3) en sociologie, communication, ethnologie, ou éventuellement en biologie, écologie avec des expériences professionnelles pertinentes en relation directe avec les populations et la conservation
- Avoir déjà travaillé en relation avec les communautés locales dans un contexte central Africain
- Parler couramment le français et avoir un excellent niveau de français écrit
- Parler couramment le Lingala
- Posséder une grande capacité d'écoute
- Avoir d'excellentes capacités de communication
- Être bon orateur et animer des réunions et des assemblées avec facilité
- Être adaptable et réactif
- Être organisé et rigoureux dans le travail
- Être en bonne condition physique
- Être ouvert face aux différences culturelles

- Avoir un esprit d'équipe fort
 - Savoir utiliser un GPS (prise de points, tracking, navigation, etc.)
 - Maitriser les logiciels de traitement de texte (Word), le tableur Excel et le logiciel Powerpoint
 - Être sensible aux problématiques de conservation de la biodiversité et de développement durable
- Compétences souhaitées :
- Une précédente expérience de management ou de « médiateur » de plus de six mois est fortement souhaitée
 - Une connaissance préalable de la région du PNOK est un atout
 - Être préalablement familiarisé avec la démarche de cartographie participative serait intéressant
 - Parler certaines des langues locales utilisées autour du PNOK (Kota, Mboko, Makoua, Mongom, Mahongwé, Bokiba, Bakwélé, etc.) serait un plus
 - Maitriser les outils SIG (ArcGIS) serait souhaitable
- Durée du contrat : 1 an renouvelable (3 mois de période probatoire)
Salaire : à discuter
Date limite de dépôt de dossier : 15 février 2018
Date de début de prise de poste : Deuxième trimestre 2018 (à discuter)
Dossier de candidature : Veuillez adresser votre CV (avec des noms et contacts/adresses de trois références pertinentes) et une lettre de motivation (1 page maximum) à :

Sarah TOINT

Chef de projet Conflit Homme/Faune (PNOK)
227, rue Campell, Quartier Ravin du Tchad, Plateau Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Adresse email : saraht@african-parks.org

ALIMENTATION SCOLAIRE

Le Congo et le PAM envisagent d'organiser un forum à la fin du mois

Les préparatifs de la rencontre, la toute première du genre, ont été au centre de l'entretien que le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a eu le 16 janvier à Brazzaville avec le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, Jean Martin Bauer.

Le 1er mars, sera célébrée la Journée africaine de l'alimentation scolaire. Ainsi, le PAM qui œuvre depuis plusieurs années au Congo, dans le cadre des cantines scolaires, entend marquer d'un pas cet événement en organisant des activités en partenariat avec le gouvernement. « Nous avons discuté d'une initiative que nous souhaitons mener ensemble aux mois de février et mars. Il s'agira du premier forum sur l'alimentation scolaire au Congo. Nous espérons l'organiser du 17 février au 1er mars, journée africaine de l'alimentation scolaire. Nous souhaitons, à l'occasion de cette journée, réunir autour d'une même table tous les partenaires qui interviennent dans le domaine de l'alimentation scolaire pour que nous puissions discuter ensemble



Jean Martin Bauer répondant à la presse/Adiac

de la mise en œuvre effective du programme national d'alimentation scolaire », a expliqué le représentant du PAM à la presse.

Selon lui, dans la perspective d'élargir le programme des cantines scolaires dans chaque école au Congo, il faudrait que les différents acteurs puissent s'asseoir autour d'une même table pour discuter de ce qui a bien marché et si nécessaire en tirer des leçons.

Le haricot de la Bouenza nourrit des enfants congolais

Jean Martin Bauer a également informé le ministre Anatole Collinet Makosso de l'achat par le PAM du haricot produit par des petits paysans de la Bouenza. En effet, il s'agit, a-t-il rappelé, d'un programme financé par l'Union européenne mais mis en œuvre avec le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et

de la pêche, en collaboration avec la FAO et le Fida. « Selon ce programme, nous appuyons une vingtaine de groupements pour produire du haricot. Le PAM achète ce haricot pour le distribuer au niveau des cantines scolaires. Actuellement, nous avons pu acheter treize tonnes directement auprès des petits producteurs de la Bouenza. Pour nous, c'est une première au niveau de ce programme, nous sommes très fiers de pouvoir nous appuyer de plus en plus sur les potentialités productives du Congo au bénéfice des enfants qui sont dans les écoles du pays », s'est-il réjoui, précisant que l'idéal est de faire des cantines scolaires avec une véritable plateforme pour l'agriculture, la nutrition et l'éducation du pays.

Six nouveaux départements à couvrir en 2018

Interrogé sur les perspectives de cette année, le représentant du PAM a indiqué que cette institution couvrirait actuellement un nombre limité de départements, compte tenu des contraintes financières dont elle fait face. La bonne nouvelle est que le PAM va recevoir, à partir du mois d'avril, des produits qui arriveront des Etats-Unis. Ce qui leur permettra de couvrir les départements de la Likouala, la Bouenza, du Niari, du Pool, des Plateaux et de la Cuvette.

« Donc, vous avez six départements qui vont être couverts pour cinquante-quatre mille élèves à partir du mois d'avril. C'est vrai qu'actuellement nous sommes à un niveau plus bas et nous avons aussi discuté aujourd'hui avec le ministre sur les voies et moyens d'améliorer la couverture, d'augmenter le volume de ce programme des cantines scolaires. Mais nous sommes déjà heureux, sur le plan politique, du soutien des autorités congolaises », a annoncé Jean Marin Bauer.

Conscient des difficultés financières et économiques auxquelles le Congo fait actuellement face, le PAM se réjouit du fait que le nouvel organigramme du ministère en charge de l'Enseignement général a été approuvé par décret présidentiel. Cela facilitera la tâche, a-t-il dit, en ce qui concerne la coordination du travail. D'après lui, les autorités ont compris que les cantines scolaires sont des programmes très importants pour les petits enfants, surtout les petites filles. « Le programme des cantines scolaires offre un retour sur investissement qui est très intéressant car un dollar investi dans la cantine scolaire au Congo produit neuf dollars de bénéfice. Comme nous avons eu une contribution déjà de deux millions de dollars, cela crée vingt millions de dollars de retombées économiques en matière de meilleure éducation, de meilleur revenu, de chute de dépense dans la santé », a-t-il commenté.

Parfait Wilfried Douniama

Groupe de la Banque mondiale
BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE
AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS
CENTRE INTERNATIONAL POUR LE REGLEMENT DE DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

1818 H Street N.W.
MSN C 4-494
Washington, D.C. 20433
U.S.A.

(202) 473-1118
Adresse télégraphique : BIRD
Adresse télégraphique : AID
Fax : (202) 522-2088

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET

ENTREPRENEURS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

BUREAU DE LA BANQUE MONDIALE, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

REI NO.18-0150

Le groupe de la Banque mondiale (GBM) lance un appel à manifestation d'intérêt pour les travaux de construction du bureau de la Banque mondiale à Brazzaville, en République du Congo.

L'objectif de développement du projet comprend, sans limitation aucune, la construction d'un nouveau complexe de 800 m² et des travaux d'aménagements des bureaux de la GBM, situés au Boulevard Denis Sassou Nguesso, Brazzaville. Le site couvre une superficie totale de 1.622,55m². Le projet comporte trois phases :

1. Phase de démolition des structures existantes (aire d'environ 6500 m²), transport des débris de démolition, et assainissement du site.
2. Phase de construction d'un nouveau complexe administratif en béton (avec salles de conférence, aires d'accueil, espace de restauration du personnel, parking), aménagement paysager, et aménagement de l'ensemble du site accompagné d'un corps de garde avec garde-fous (poterne) conforme aux exigences en matière de sécurité et aux directives de conception du GBM.
3. Phase d'aménagement d'intérieur : travaux de construction et de finition intérieurs (sols, plafonds, cloisons, portes cadres, etc.), électrification, ventilation, climatisation, installation de systèmes anti-incendie, de sanitaires, de plomberie, de sécurité, TI, systèmes d'AV et divers.

La date limite des soumissions est le 24 janvier 2018 (15h heure locale de Brazzaville, Congo).

Pour être considérées éligibles, les entrepreneurs doivent remplir les conditions obligatoires présentées sur le site internet de Passations de marché (Corporate Procurement) dans la rubrique des appels d'offres. Pour accéder à ce site web, suivez les instructions ci-après :

Allez sur www.worldbank.org

En bas, Sous "FOR PARTNERS", Cliquez sur "Corporate Procurement"

Sous "Business Opportunities"

Cliquer sur "Administrative Procurement", puis lancez une recherche pour REI 18-0150

Pour plus d'informations, veuillez contacter M. Chayut Mathurapote via email à cmathurapote@worldbank.org

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Nazaire Ferdinand Ibara, adjudant de police, décédé le vendredi 5 janvier 2018 à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo, sera inhumé ce jeudi 18 janvier selon le programme ci-après:

9h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
10h30 : recueillement au domicile familial sis 22, rue Berthe, derrière l'hôpital de base de Talangai ;
13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16h00 : retour et fin de la cérémonie.



NÉCROLOGIE



MM. Wilson Gakosso Letcho, Gustave Koua, Isaac Gakosso, Daniel Kiba, Gotène-Goth Endzongo, Mme Henriette Tsama Gambomi, Jeanne Ngouandé et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, ami(e)s et connaissances, du décès de leur bien-aimé, père, oncle et frère, le nommé Emmanuel Gakosso, « Tout bouge » pour les intimes, survenu ce dimanche 14 janvier 2018 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 30 de la rue Congo Texaco (vers Papa Gâteau).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



PREMIERE APPLICATION DU SYSCOHADA REVISE.

Le système comptable OHADA a été revu de façon profonde, entraînant ainsi plusieurs retraitements comptables et la modification des états financiers du système normal. Toute entreprise quel que soit son secteur d'activités, est soumise aux nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme OHADA révisé et doit par conséquent, mettre en place, pour son propre usage et pour l'information externe, une comptabilité générale conformément audit Acte Uniforme.

A cet effet, grâce à son expertise et son savoir-faire, EXCO CACOGES membre des réseaux EXCO et KRESTON International, organise des sessions de formation et d'accompagnement afin de vous aider à réussir cette migration.

Formation au grand public :

- du 16 au 18 janvier 2018 à Brazzaville ;
- du 22 au 24 janvier 2018 à Pointe-Noire.

Formation sur mesure avec accompagnement à la migration (selon le secteur d'activités et les problématiques de l'entreprise participante). Date à convenir de commun accord.

Assistance à la révision de la comptabilité à partir du 1er janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018. Nous produirons des reportings à l'endroit de la direction financière après analyse de la comptabilité de chaque mois.

Assistance à la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2018 et/ou à la présentation du bilan de clôture au 31 décembre 2018.

Pour tout contact : serge.akamandeli@cacoges.cg Tél : 06 510 64 91 / 05 540 47 75

Bureau : cacoges@gmail.com Tél : 06 989 06 06



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FORCE PUBLIQUE

Deux nouveaux promus à la gendarmerie nationale

Les nouveaux commandants de l'École nationale de gendarmerie, le colonel Levy Ndzaba Kombo, et du Groupement de gendarmerie des transports aériens, le colonel Claude Olivier Epelet, ont été intronisés le 16 janvier à Brazzaville, par le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny.

Nommé par décret présidentiel le mois dernier, le colonel Levy Ndzaba Kombo, le premier à prendre ses nouvelles fonctions, succède au colonel Roger Ibata Yombi, appelé à d'autres fonctions. Ancien commandant des Régions de gendarmerie du Niari (2006-2008), du Pool (2009-2013), le colonel Levy Ndzaba Kombo a également servi en qualité de chef d'état-major de la gendarmerie nationale du Niari, du Kouilou. Commandant de Compagnie de la ferroviaire de la gendarmerie nationale, il a aussi occupé les fonctions de commandant du Groupe des escadrons de la gendarmerie nationale. Il était depuis 2016, directeur du domaine et des travaux de la gendarmerie nationale avant sa nouvelle nomination. Titulaire d'une licence en sciences économiques de l'université Marien-Ngouabi, option :



Le général Paul Victor Moigny aux côtés des deux promus/Adiac

planification du développement, Levy Ndzaba Kombo mesure déjà l'ampleur de la tâche qui l'attend, au regard du plan d'action du commandement de la gendarmerie. « C'est un sentiment d'honneur et de fierté, mais surtout de grande responsabilité eu égard à l'immensité de la tâche qui m'attend. Je demande aux hommes qui seront sous ma direction, l'assiduité au service, la ponctualité et surtout le respect de la discipline militaire. L'école c'est la mère nourri-

cière, c'est elle qui nous a engendrés et c'est elle qui nous prépare aux fonctions. Donc, la mission de l'école est la formation mais aussi la sécurité, parce que nous connaissons l'environnement dans lequel nous sommes logés », a-t-il déclaré.

De son côté, le colonel Claude Olivier Epelet succède au colonel Hermann Adelphe Ulrich Mouassiposo-Mackonguy à la tête du Groupement de gendarmerie des transports aériens. Il

a été nommé par note de service du commandant de cette composante de la force. Il a aussi occupé plusieurs fonctions au niveau national. De 2013 à 2014, il est chef de service Central des recherches judiciaires de la gendarmerie nationale. De 2011 à 2013, chef de division organisation et réglementation à la direction de l'organisation et de l'emploi de l'état-major de la gendarmerie nationale. De 2007 à 2011, il est chef d'état-major de la région de gendarmerie

de la Likouala après avoir assuré l'intérim dans le même poste de 2006-2007. Entre 2005 et 2006, il est commandant de compagnie d'Epéna, après avoir occupé la même fonction tour à tour à Impfondo en 2005, à Dolisie, 2003-2005 et à Ewo, 2002-2003. De 2000 à 2001, il est chef de section opérations à l'École militaire préparatoire général Leclerc. De 1993-1996, chef du 2e peloton de reconnaissance du 1er régiment blindé des Forces armées congolaises.

« La prise de commandement est un moment fort, parce qu'on pense d'abord, en dehors du plaisir, de la joie, aux missions qui vont être assignées par les chefs. En ce qui concerne la plateforme aéroportuaire, tout le monde le sait, ce sont des frontières, des lieux stratégiques, il faut assurer la sûreté et la protection des personnes et des biens qui circulent au niveau de ces plateformes. Donc, nous allons œuvrer de telle sorte que tous ceux qui passent par les aéroports d'Ollombo, de Brazzaville et de Pointe-Noire soient en sécurité », a souligné l'ancien commandant de la brigade ferroviaire, le colonel Claude Olivier Epelet.

Parfait Wilfried Douniama

Un nouveau commandant de la base aérienne 03/20-Makoua

Le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jean-Baptiste Philippe Tchicaya, a intronisé récemment le colonel Eugène Kilikissa, qui a pris ses fonctions à Makoua, dans le département de la Cuvette.



Le colonel Eugène Kilikissa nouveau commandant de la base aérienne 03/20-Ma-

Le colonel Eugène Kilikissa remplace le colonel Ikougna. Né le 9 décembre 1961 à Dolisie, dans le département du Niari, le

koua a comme spécialité, pilote de chasse. Directeur de l'instruction de l'armée de l'air jusqu'à sa nouvelle nomination, le colonel Eugène Kilikissa a fréquenté à l'université Marien-Ngouabi de 1980 à 1981 où il s'est arrêté en première année de sociologie avant de souscrire à un engagement dans les Forces armées congolaises en mars 1981. En trente-six ans de carrière militaire, il a suivi plusieurs formations et obtenu des diplômes. En effet, il a, entre autres, étudié à l'École technique de l'armée de l'air Rochefort en France,

à l'École de formation des officiers de l'armée de l'air de Frounze-URSS où il a obtenu son diplôme de pilote de chasse. Il est aussi titulaire des diplômes d'état-major et d'anglais de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, du cours supérieur de commandement et direction et de langue portugaise. Il a également suivi plusieurs stages dont celui de Dio-Montage des exercices par les éléments des forces françaises au Gabon.

Attaché à la Présidence, au département de la coopération, chef de Bureau formation

et équipement près l'état-major particulier du président de la République, le colonel Eugène Kilikissa fut aussi chef de Division organisation, planification et mobilisation à l'état-major de l'armée de l'air. Ancien sous-préfet du district de Moungoundou-Nord, dans le département du Niari, il a reçu plusieurs distinctions honorifiques. Chevalier dans l'Ordre de mérite congolais, il est également médaillé d'or dans l'Ordre de la médaille d'honneur et chevalier dans l'Ordre du dévouement congolais.

P.W.D.



SALARIÉS

Début des cours de la promotion 2018 -2019 au cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en :

- 3^{ème} année bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes français

NB : Dernières inscriptions avant la clôture définitive.

FAUX MÉDICAMENTS

Un trafic rentable et meurtrier en Afrique

Le chiffre d'affaires généré par la contrefaçon est estimé au minimum à 10 ou 15% du marché pharmaceutique mondial, soit cent à cent cinquante milliards de dollars, voire deux cents milliards, selon une étude du World Economic Forum. Un chiffre qui a quasiment triplé en cinq ans.

Vaccins, antirétroviraux, antipaludéens contrefaits : l'Afrique est devenue le terrain de jeu préféré des trafiquants de faux médicaments, un business lucratif qui fait des centaines de milliers de victimes. « Pour vendre des faux médicaments, il faut avoir une clientèle. Or, les malades pauvres sont plus nombreux sur le continent africain que partout ailleurs dans le monde », explique le Pr français, Marc Gentilini, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales, et ancien président de la Croix-Rouge française. Selon lui, des vaccins délivrés, il y a quelques années, contre une épidémie de méningite au Niger étaient des faux, alors que cette maladie tue plusieurs milliers de personnes chaque année dans ce pays pauvre du Sahel.

Un médicament sur dix dans le monde est une contrefaçon, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Mais ce chiffre peut atteindre sept sur dix dans certains pays, notamment en Afrique. Cette foire aux faux médicaments est parfois le fait de responsables de santé publique corrompus, qui font leur marché au rabais en Chine et en Inde, où sont fabriqués l'essentiel de ces produits, note l'étude. A en croire l'OMS, au moins cent mille personnes meurent chaque année en Afrique à cause des faux médicaments. D'après l'American Journal of Tropical Medicine and Hygiene, cent vingt mille enfants de moins de 5 ans sont décédés en 2013 en Afrique subsaharienne après avoir pris des antipaludéens contrefaits. « C'est un double crime sanitaire et social : le fait de tuer des malades et des malades pauvres », déplore Marc Gentilini.

Plus rentable que le cannabis

Après une vaste opération de lutte contre les faux médicaments, qui a mobilisé un millier

d'agents de police, des douanes et d'agences de réglementation des produits de santé du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Nigeria et Togo, Interpol a annoncé, en août dernier, la saisie de quatre cent vingt tonnes de produits médicaux de contrefaçon en Afrique de l'ouest. « Le business de la contrefaçon des médicaments arrive en tête des trafics illicites », affirme Geoffroy Bessaud, directeur de la coordination anti-contrefaçon du groupe pharmaceutique français Sanofi. Il rapporte même plus que le trafic de cannabis, selon le World Economic Forum.

« Ce phénomène prend de l'ampleur : l'attractivité financière est, en effet, très forte et des organisations criminelles de toutes tailles sont impliquées dans ce trafic. Un investissement de mille dollars peut rapporter jusqu'à cinq cent mille dollars alors que pour le même investissement, le trafic d'héroïne ou de fausse monnaie rapporte vingt mille dollars », souligne Geoffroy Bessaud. Et d'accuser : « Le trafic de faux médicaments est un des principaux fléaux du

XXI^e siècle ».

En Côte d'Ivoire, première économie d'Afrique francophone, le secteur pharmaceutique légal enregistre chaque année « une perte de quarante à cinquante milliards de francs CFA dont plus de cinq milliards destinés à l'Etat », selon les chiffres de l'ordre des pharmaciens de Côte d'Ivoire. Pour faire face à ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur, les autorités ivoiriennes avaient incinéré, en mai dernier, quarante tonnes de faux médicaments saisis à Adjamé, un quartier populaire d'Abidjan, abritant le plus grand marché de médicaments de rue d'Afrique de l'ouest et représentant 30% des ventes de médicaments en Côte d'Ivoire. Mais l'opération semble n'être qu'un coup d'épée dans l'eau. Les affaires continuent.

Un commerce impuni dans le monde

Les criminels profitent du fait qu'à l'inverse du trafic de stupéfiants, le commerce

de faux médicaments demeure largement impuni dans le monde, étant considéré comme un simple délit de violation de la propriété intellectuelle, alors qu'il est pourtant responsable de centaines de milliers de morts par an, déplore l'Institut international de recherche anticontrefaçon de médicaments, basé à Paris, dans un rapport. Face à un « drame universel », les spécialistes appellent à une mobilisation internationale.

Le groupe Sanofi, en pointe dans la lutte, affirme avoir démantelé en 2016, vingt-sept laboratoires clandestins, dont vingt-et-deux en Chine, en Indonésie, en Ukraine, en Pologne, grâce à son système de gouvernance qui détecte les produits contrefaits. Mais les Etats pauvres n'ont pas les moyens suffisants pour s'attaquer réellement aux trafiquants de médicaments, qui innovent en permanence pour échapper aux contrôles.

Josiane Mambou Loukoula
et AFP



ACHETER UN TELEVISEUR SMART N'EST PLUS UN LUXE





32" HD : 119 000 FCFA HT

43" FULL HD : 219 000 FCFA HT

50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT

55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT

65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT



4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le G5 Sahel lance une deuxième opération

Les pays du G5 Sahel, pressés par leur partenaire français d'accélérer la mise en œuvre de leur force militaire conjointe, ont lancé, le 15 janvier, une deuxième opération antijihadiste.

« Nous avançons (...) la force conjointe monte en puissance (...) la première opération a eu lieu, la deuxième commence aujourd'hui », a déclaré le ministre malien de la Défense, Tiéna Coulibaly, lors d'une conférence de presse en présence de ses homologues des pays du G5 Sahel (Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger, Mauritanie) et de la ministre française des Armées, Florence Parly.

Toutefois, aucun détail sur cette opération. Les pays impliqués ou le nombre d'hommes mobilisés n'a fil-

tré à l'issue de la réunion de Paris, pour des « raisons de sécurité » disent les participants à cette rencontre. « Les organisations jihadistes sont extrêmement mobiles, cependant nous avons observé une zone particulièrement critique, la zone des «trois frontières» (aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso, NDLR), c'est pourquoi la force du G5 Sahel a décidé d'y concentrer ses efforts », a cependant précisé la ministre française.

La première opération de la nouvelle force conjointe, « Hawbi », s'était déroulée en novembre dernier dans cette zone des trois frontières confrontée depuis des mois à une sérieuse dégradation sécuritaire. Elle avait mobilisé quelque sept cents hommes, fortement appuyés par les soldats français de l'opé-

ration Barkhane déployés dans la bande sahélo-saharienne, mais avait révélé de profondes faiblesses dans le dispositif.

La réunion du 15 janvier a également permis aux partenaires de s'accorder sur « une feuille de route commune destinée à accélérer l'opérationnalisation de la force » multinationale et sur un « renforcement en effectifs avant le printemps », alors que le G5 Sahel ambitionne d'atteindre cinq mille hommes d'ici à la mi-2018, a fait savoir Florence Parly.

Cinq ans après le début des opérations antijihadistes françaises dans la bande sahélo-saharienne, « l'objectif de Barkhane (quatre mille hommes, NDLR) est de trouver des relais » pour diminuer à terme son empreinte au sol, avait souligné la ministre française des Ar-

mées, dans un entretien au quotidien Libération.

Côté financement, les deux cent cinquante millions d'euros nécessaires au lancement de la force conjointe ont été largement réunis. Outre les dix millions fournis par chacun des États membres du G5, l'Arabie saoudite a promis cent millions d'euros, les Emirats arabes unis trente millions, l'Union européenne cinquante millions et les Etats-Unis soixante millions de dollars (sous forme d'aide bilatérale). Un sommet aura lieu le 23 février, à Bruxelles, pour attirer de nouveaux donateurs.

Mais les vrais défis de cette nouvelle force sont de nature opérationnelle. L'une des priorités est d'améliorer la coordination des efforts entre des armées de pays pauvres aux « niveaux

extrêmement disparates », pour qu'elles parviennent à défendre ensemble leurs frontières, explique un haut gradé français.

Les groupes actifs dans la zone ont promis de faire barrage à ces efforts antiterroristes. « Nous allons tout faire pour que le G5 Sahel ne s'installe pas » dans cette zone, a déclaré, le weekend dernier, le porte-parole de l'« Etat islamique dans le Grand Sahara », l'un des groupes actifs dans la zone. Il a revendiqué dans la foulée une série d'attaques, dont celle contre la force française Barkhane, jeudi dernier, au Mali qui a fait trois blessés et celle du 4 octobre au Niger, au cours de laquelle quatre membres des forces spéciales américaines et quatre soldats nigériens ont été tués.

Avec AFP

DISCRIMINATION FAITE AUX PEUPLES AUTOCHTONES

La FAO invite les gouvernants à prendre des mesures nécessaires

Pour contrer et éradiquer la recrudescence des actes de discrimination envers la population autochtone, en particulier les femmes, l'agence onusienne a publié, le 15 janvier, un rapport appelant les gouvernants à mettre sur pied une politique adéquate et efficace.

Le Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) indique, dans son rapport, que les femmes autochtones font face à une triple discrimination englobant la pauvreté, le genre et l'ethnicité. Soulignant l'urgence à ce problème qui nécessiterait une attention particulière des Etats, le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, a précisé que les progrès qui seront accomplis dans la lutte contre la faim et la pauvreté extrême reposeront aussi sur la capacité à mettre un terme à la triple discrimination faite envers les femmes autochtones. D'autant plus que celles-ci sont confrontées à des taux de pauvreté beaucoup plus élevés, ainsi qu'à des cas de malnutrition chronique et à un analphabétisme majeur. Et surtout, elles ont un accès limité aux soins de santé et participent très peu à la vie politique de leur pays.

Donnant les statistiques de cette catégorie de personnes, ce document précise que près de trois cent soixante-dix mil-

lions de personnes, soit environ 5% de la population mondiale et 15% des personnes les plus pauvres au monde, s'identifient comme autochtones. Par exemple, en Amérique latine et dans la région des Caraïbes, les quarante-cinq millions d'autochtones représentent 8,3% de la population, alors que 15% d'entre eux font face à une situation d'insécurité alimentaire et à une pauvreté extrême.

« Selon le nouvel atlas régional de la FAO sur les femmes rurales, les femmes autochtones sont confrontées à des taux de pauvreté et de malnutrition plus élevés que les autres groupes sociaux et gagnent en général quatre fois moins que les hommes », ajoute encore le rapport avant de reconnaître que du point de vue mondial, la situation est pire et dramatique pour les femmes appartenant aux cinq mille groupes autochtones que l'on compte à travers le monde.

Encourager le leadership pour mettre fin à ce problème

En effet, pour la FAO, l'une des solutions qui permettront de freiner l'évolution de ces actes de discrimination est celle d'encourager l'autonomisation sociale et économique des femmes autochtones. Car ceci représente non seulement un excellent moyen de les aider mais aussi une condition indispensable, capable d'éradiquer

la faim et la malnutrition dans leurs communautés. « Les femmes autochtones sont souvent négligées dans les plans de développement mais sont pourtant essentielles en matière de protection de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique et de diversification des régimes alimentaires », a poursuivi José Graziano da Silva, tout en insistant sur le fait qu'elles jouent un rôle déterminant dans les domaines spirituel, social et familial. Elles sont également, admet-il, les gardiennes du savoir qu'elles transmettent de génération en génération. Etayant les différentes stratégies que son institution développe au bénéfice de la population autochtone, José Graziano da Silva a signifié que la FAO a de nombreux programmes visant à travailler avec les gouvernants et au service de cette population, à savoir la promotion, par exemple, de la durabilité de la pêche artisanale, l'organisation des événements liés au partage de connaissances, le bon usage de leur culture en tenant compte de leurs intérêts pour lutter contre la dégradation des terres et des moeurs, l'exploration des différents moyens capables de leur fournir les produits alimentaires et encourager les pratiques d'aides aux groupes marginalisés, sans oublier celles de faire valoir leurs droits au sein des communautés forestières.

Rock Ngassakys

CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE

Les lauréats appelés à recevoir leurs prix en Espagne

Sur invitation de l'ambassadeur de France en Espagne, Yves Saint-Geours, les trois lauréats du concours organisé par l'Alliance française en Espagne et EFTI recevront leurs récompenses, le 31 janvier, à la résidence de France à Madrid.



Les fantômes des corniches de Baudouin Mouanda, série photographique primée en 2017 à l'Alliance française en Espagne. Crédit photo : Baudouin Mouanda

Près de mille candidatures avaient été réceptionnées au concours ouvert sur un thème libre, en 2017, à tous les auteurs photographes professionnels du monde entier. Le choix du jury s'est porté sur le photoreportage « Les fantômes des corniches » du Congolais Baudouin Mouanda, pour l'attribution du premier prix. Le deuxième est attribué à Alejandro Martínez Vélez pendant que le troisième prix revient à Elisabeth Vinck. Le trio a su proposer au jury une série photographique homogène et cohérente de huit à douze photographies maximum sur le thème de

leur choix.

« Je vis une période de sentiments mêlés », a confié le photographe congolais en séjour en France, faisant référence à son chagrin suite au décès de l'artiste Nzongo Soul, à Paris. « C'était un monument de notre musique », a-t-il ajouté.

En compétition pour la onzième édition Afrotopia, qui se tient au Mali depuis le 2 décembre 2017 et jusqu'au 31 janvier, le membre du « Collectif Elili » et de l'association « Afrique in visu » se rendra en Espagne « pour porter haut les couleurs de notre culture endeuillée en ce moment ».

Marie Alfred Ngoma

L'Afrique en bref

Burkina-jihadistes. Environ trente personnes ont été arrêtées, des armes saisies et des camps détruits lors d'opérations de sécurisation du nord du Burkina Faso, frontalier au Mali, en proie à des attaques jihadistes récurrentes, a annoncé lundi l'état-major général des armées. «*Les opérations de sécurisation réalisées par les unités déployées (dans le) nord du pays pendant la période de fin d'année ont permis d'interpeller de nombreux suspects et de neutraliser des engins explosifs*». «*Environ deux cents individus ont été interpellés sur la base d'informations précises*». «*Après vérification de leur identité dans le strict respect des lois internationales et nationales, trente-trois individus ont été transférés aux unités de police ou de gendarmerie pour des besoins d'investigation pendant que les autres ont été libérés*».

UE-migrations-France. Le président français, Emmanuel Macron, a vivement critiqué mardi les «*incohérences*» de la politique européenne d'asile lors d'une visite à Calais, port emblématique de la crise migratoire faisant face aux côtes anglaises, où il a défendu sa politique controversée sur l'immigration. «*En aucun cas, nous ne laisserons se reconstituer une +jungle+*» à Calais, a assuré le président devant les forces de l'ordre de Calais, en référence à l'immense bidonville de plus de huit mille migrants qui avait été démantelé fin 2016. «*Tout est fait pour que le passage illégal ne soit pas possible à Calais*», qui «*n'est pas une porte d'entrée dérobée vers l'Angleterre*», a-t-il dit.

Entre trois cent cinquante et cinq cents migrants, selon l'Etat, sont aujourd'hui présents à Calais, essentiellement venus de la Corne de l'Afrique (Ethiopie, Erythrée) et d'Afghanistan.

UE-fiscalité. L'Union européenne (UE) devrait, sauf surprise, ôter mardi prochain de sa liste noire de paradis fiscaux huit pays, dont le Panama, un retrait aussitôt critiqué dans les rangs des écologistes et des ONG anticorruption. Adoptée le 5 décembre 2017 par les ministres des Finances de l'UE, cette liste noire - alors composée de dix-sept pays situés hors de l'Union - était la première de l'histoire de l'UE. «*Sauf accident, les ministres des Finances de l'UE devraient sortir de la liste noire le Panama, la Corée du Sud, les Emirats Arabes Unis, la Tunisie, la Mongolie, Macao, Grenade et la Barbade*» le 23 janvier à Bruxelles, a déclaré mardi un responsable européen. Allégée des huit pays, la liste noire n'en comporterait plus que neuf : Bahreïn, Guam, les Îles Marshall, la Namibie, les Palaos, Samoa, les Samoa américaines, Sainte Lucie ainsi que Trinidad et Tobago.

Egypte-Soudan. Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a adressé lundi une mise en garde au Soudan, alors que les deux pays voisins traversent une période de tensions au sujet de territoires disputés et de l'épineux dossier du barrage du Nil. «*L'Égypte ne fera pas la guerre à ses frères*», «*ne conspire pas et ne s'ingère pas dans les affaires des autres*», a assuré M. Sissi. «*Mais en même temps, il nous est demandé de préserver la vie de cent millions d'Égyptiens*», a-t-il prévenu après avoir évoqué la puissance militaire du pays, affirmant «*prononcer ces mots comme un message à nos frères au Soudan*». La construction du barrage de la Renaissance par l'Éthiopie sur le Nil, qui inquiète les Égyptiens, a notamment causé des tensions entre Le Caire et ses deux voisins du Sud.

AFP

JEUX MILITAIRES INTERNATIONAUX

Quatre-vingts pays conviés en Russie

Le ministère russe de la Défense a convié quelque quatre-vingts Etats à participer aux prochains «International Arms Games (IAG) [Jeux militaires internationaux], qui se tiendront dans six pays pour la première fois, du 28 juillet au 11 août 2018.

Toutes les unités militaires de la Région militaire sud (plus de trente mille militaires) préparent déjà leurs équipes, les pièces et les équipages. Ce sont plus de quatre-vingts équipages et de véhicules blindés de transport de personnel, plus de soixante équipages d'avions et d'hélicoptères, dix équipages de navires et de vaisseaux, plus de cent paires de snipers, plus de deux cents pièces de mortiers, véhicules de défense sol-air et aérienne, plus de cinquante sections de dépannage, devant dix équipes médicales et plus de dix groupes alpins qui prendront part aux compétitions qualificatives.

Ainsi, cinquante-sept compétitions qualificatives des différents niveaux sur l'apprentissage aérien, marin et de terrain se tiendront aux quinze polygones de la région militaire, lors de neuf étapes panrusses et huit concours internationaux prévus sur le territoire de la Région militaire sud.

Noël Ndong



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

DROITS D'AUTEUR

Les artistes musiciens appellent au changement du mécanisme de gestion

Le bureau exécutif national de l'Union des musiciens congolais (UMC) a animé, le 15 janvier à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle leur situation sociale et professionnelle a été évoquée.

Les musiciens revendiquent leur statut et leur implication dans la gestion du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA). Ils déplorent la gestion de cette structure qui est restée jusqu'à ce jour étatique, ne leur permettant pas de jouir pleinement de leur droit car, disent-ils, le décret 86/813 du 11 juin 1986 portant organisation et fonctionnement du statut du BCDA est devenu caduc. Ils veulent que ce statut soit nécessairement révisé. « *Tant que le BCDA gardera son statut de société à caractère public alors que l'Etat s'est désengagé de la gestion directe des entreprises, il donnera l'impression que l'Etat congolais exploite les artistes alors que ce n'est pas le cas* », ont signifié les artistes.

Les musiciens condamnent la mauvaise gestion de leurs fonds par le

BCDA et dénoncent l'existence d'une société de sous-traitance dans la perception des droits d'auteurs, société tenue par un sujet étranger occasionnant ainsi un scandale d'évasion de fonds. « *Nous ne connaissons pas le quota réservé réellement aux artistes. Voilà pourquoi nous demandons la mise en place d'un conseil d'administration pour contrôler tout cela. Nous devons savoir comment est géré notre maison* », a indiqué Pape God, président national de l'UMC.

Les artistes musiciens souhaitent que le BCDA s'arrime à toutes les autres sociétés, notamment la Socoda en République démocratique du Congo, la Sacem en France où les artistes supervisent eux-mêmes les droits d'auteurs et non le ministère de la Culture.

En ce qui concerne leur statut, le président du commissariat aux comptes de l'UMC, Romain Gardon, a fait savoir que le projet de loi portant statut des musiciens a été déjà élaboré et se trouve actuellement sur la table du gouvernement. « *Il y a un certain manque de volonté, on ne connaît pas pourquoi cette procédure tarde. Nous sollici-*



Les membres du bureau exécutif de l'UMC lors de la conférence de presse

tons du ministère de la Culture et des arts qu'une attention particulière soit accordée à cette question », a-t-il martelé.

Le BCDA ne se réunit jamais avec les artistes musiciens en assemblée générale, il ne communique jamais, ont-ils fait savoir. « *C'est une gestion totalement étrangère aux*

artistes », a regretté Romain Gardon. Au cours de cette conférence de presse, les artistes ont exigé, entre autres, la mise en place sans délai d'un conseil d'administration ou d'une commission mixte de gestion du BCDA. De même, en cas de non-respect de cette disposition, ils ne se reconnaîtront plus dans toutes

les opérations de recouvrement faites en leur nom et ne se sentiront nullement comptables de l'opération de recouvrement forcé des taxis bus. Notons qu'une minute de silence a été observée en mémoire de l'artiste Nzongo Soul, décédé le 10 janvier à Paris, en France.

Rosalie Bindika

EXPOSITION

La culture traditionnelle africaine à l'honneur en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de la collaboration entre Cap Sud Art et l'Association d'aide à l'équipement scolaire et culturel d'Orléans (Aésc) se tient, à Abidjan, une exposition sur le thème « Jeux et sociétés africaines ».

Le Centre commercial Cap Sud, à Abidjan-Marcory, abrite depuis le 16 janvier la première exposition dénommée « Afrik-Art-Stral ». Consacrée aux origines des jeux et sociétés traditionnelles d'Afrique, cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 15 février se décline sous trois angles, à savoir les jeux de réflexion et de hasard, les jeux éducatifs, les jeux ludiques.

Ce sont douze panneaux autoportants de vingt-quatre jeux interactifs, retraçant des jeux plus ou moins connus, exposés sur un site de 155m au cœur du centre commercial Cap Sud. Une œuvre ancestrale fascinante, renfermant le secret et les origines des sociétés africaines. Cette exposition est ouverte à tout public, à partir du collège.

Pour l'Aésc international, représentée par sa directrice



Exposition «Jeux et sociétés africaines» au Centre commercial Cap Sud, Abidjan-Marcory 2018 Crédit : Kamagate Issouf/Framat.info

Anne Amoa, depuis plus de deux décennies, l'association, domiciliée à Orléans en France, s'est lancé le défi de rendre la culture scientifique à la portée du plus grand nombre, compte tenu du faible intérêt que portait et

continue de porter le grand public et, surtout, les jeunes pour les sciences. L'objectif est d'encourager l'orientation des élèves vers les carrières scientifiques, moteur de l'évolution des sociétés humaines. Cap Sud Art est

un site de 105 m de long en plein cœur de la galerie commerciale Cap Sud dans la capitale ivoirienne. Ce cadre d'échanges culturels donne la parole à l'Art dans toute sa diversité. Y seront révisités, tout au long de l'année,

artisanat, peinture, sculpture, architecture, photographie, danse, musique, art numérique, arts graphiques, poésie, littérature, cinéma, théâtre, photographie et bande dessinée.

Marie Alfred Ngoma

PORTRAIT

Nicole Katanga, cofondatrice de Mahali Business platform

La quadragénaire qui vit entre Bruxelles et Kinshasa a créé la plateforme de mise en relation internationale au départ de l'Europe vers l'Afrique, afin de permettre aux porteurs de projets et aux investisseurs de se découvrir, d'échanger et de conclure des partenariats.

Mahali Business Platform organise des rencontres conviviales autour d'un verre, d'un dîner d'affaires, d'un workshop avec des personnalités, des organisations internationales, des entreprises, des investisseurs, des ambassades et des chambres de commerce. Depuis sa création en 2015, la plateforme a eu plusieurs activités : en 2015, la rencontre du coordinateur Fonds verts pour le climat avec les entrepreneurs belges «Green business » à Bruxelles ainsi qu'une réunion, en collaboration avec le Land of african business, lors de la Cop 21 à Paris. En 2016, Mahali a facilité la société belge Zentech, pour l'installation de ses activités en RDC, via un protocole d'accord avec le gouvernement. En 2017, Mahali a organisé une réunion d'informations à Lubumbashi et à Kinshasa avec la société de télé radiologie belge Sodiray ainsi qu'une rencontre avec différents partenaires au Sommet sur le climat en Allemagne, dans le cadre de la Cop 23. « Mahali, qui signifie « lieu » en Swahili, se veut un lieu de rendez-vous entre partenaires d'affaires. Nous avons pour objectifs de faciliter les contacts et de connecter les financiers aux entrepreneurs ainsi qu'aux porteurs des projets », explique Nicole Katanga, cofondatrice de Mahali, avec ses partenaires Annie Mutamba (Meridia Partners) et Lilianne Kissimba (Word growth project)

Expérience dans les secteurs public et privé

Nicole Katanga est détentrice d'une licence en administration des affaires (Bachelor business administration) de l'université du Québec, au Canada. A la fin de ses études universitaires, elle a effectué un stage professionnel, comme attachée à la direction commerciale, chez le concessionnaire Mercedes Benz/ Bruxelles, où elle s'occupait de la filière vente/export des voitures. C'est en 2004 qu'elle décide de rentrer au pays pour apporter sa petite pierre à l'effort de reconstruction de la RDC. Ainsi, de 2004 à 2007, elle occupe le poste de chargée de mission au comité de gestion du programme national de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des anciens soldats en RDC, un programme très important après des années de guerres et violences. De 2008 à 2013, elle travaille comme conseillère au ministère de la Santé publique, s'occupant principalement de partenariat en matière de santé. C'est à la suite de cette expérience professionnelle qu'en 2012, elle décide de créer l'association à but non lucratif « Afro Infos Plus » pour pallier le manque d'information dans le domaine de la santé et ainsi rapprocher différents partenaires – Etat, secteur privé, ONG, associations de médecins et association de malades. En 2015, c'est la création de Mahali avec ses deux partenaires. La plateforme dispose d'un bureau à Kinshasa avec des points focaux dans cinq pays d'Afrique (Congo, Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Kenya).

Nouvelle dynamique de l'économie congolaise



Nicole Katanga lors de la signature du protocole d'accord de Zentech RDC

Selon Nicole Katanga, les relations économiques entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique, dont la RDC, ont connu de grandes mutations avec le temps. Suite à la percée de la Chine et de l'Inde, l'Afrique (y compris la RDC) essaie de diversifier ses marchés d'approvisionnement et de vente de ses produits, sans oublier ses sources de financements. « Cette concurrence est de nature à apporter une nouvelle dynamique pour les économies africaines, surtout dans la captation de nouvelles chaînes de valeurs. Néanmoins, l'UE demeure pourtant le grand partenaire de l'Afrique pour des raisons historiques, mais elle subit de plus en plus une forte concurrence de la Chine, de l'Inde et voire du Brésil », indique-t-elle. Pour

ce qui est de la RDC, la cofondatrice de Mahali Business platform souligne qu'avec ses immenses ressources en sol, sous-sol, forestières et halieutiques, le pays offre beaucoup d'opportunités d'investissements. « Les secteurs en vogue sont ceux des mines, des hydrocarbures, des forêts, de l'agriculture, du tourisme, des infrastructures et de l'industrie », dit-elle. Nicole Katanga espère que le climat politique dans le pays va s'apaiser afin que Mahali Business platform puisse ramener des investisseurs qui doutent et hésitent encore à venir y investir. Néanmoins, annonce-t-elle, pour le mois de février, Mahali Business Platform va mettre en relation le gouvernement congolais avec la société allemande MBE, spécialisée dans le traitement des minerais.

Patrick Ndungidi

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



KASAÏ-NORD KIVU

L'armée face à l'hydre des milices

Du Nord-Kivu au Kasai, l'armée de la République démocratique du Congo fait face sur plusieurs fronts à des groupes armés et des milices qui paraissent sans cesse renaître de leurs cendres en cette année supposée déboucher sur des élections.

Offensive lundi contre l'armée, enlèvement jeudi d'une dizaine de civils... défiant les repréailles militaires, les présumés rebelles ougandais musulmans des ADF sèment toujours la terreur dans la région de Beni (est), plus d'un mois après la mort de quatorze Casques bleus dans un assaut contre la base de Semuliki dont ils sont tenus responsables. Dans un raid sur Beni lundi à l'aube, les Allied democratic forces (ADF) ont tué trois soldats congolais, selon un témoin qui affirme avoir vu les corps à la morgue. «*Nous avons enregistré cinq blessés dont trois graves*», a déclaré pour sa part le porte-parole de l'armée dans la région Mak Hazukay, selon qui «*l'ennemi a tenté de faire diversion*».

L'armée congolaise a médiatisé samedi sa propre offensive contre ce groupe tenu responsable de la pire attaque contre les Nations unies depuis 1993. Troupes supplémentaires, artillerie lourde: l'armée congolaise est partie seule au front contre les ADF actifs près de la frontière ougandaise, sans la force de la Mission des Nations unies au Congo (Monusco), qui avait promis des renforts contre les ADF après la mort des Casques bleus tanzaniens. «*Ils nous considèrent comme une force d'appoint. Si on n'est pas associé à la conception de l'attaque, on n'y va pas*», glisse une



Sur les hauteurs de Beni

source onusienne à l'AFP.

Relations en dents de scie

Le président ougandais Yoweri Museveni a indiqué dimanche que son armée soutenait l'offensive congolaise «*où c'est nécessaire*», sans plus de précisions. L'armée ougandaise avait affirmé fin décembre avoir tué une centaine d'ADF dans des frappes aériennes dans l'est de la RDC, sans l'armée congolaise. La RDC et l'Ouganda entretiennent des relations parfois tendues et empreintes de défiance, glisse une source gouvernementale à Kinshasa. A Beni, la réponse militaire aux ADF ne convainc pas la population qui a observé lundi une journée «*ville morte*», avec grève et commerces fermés. «*Nous exigeons la libération des otages pris par les ADF. Des opérations de grande envergure ont commencé et aujourd'hui les ADF ont fait incursion*

dans la ville. Nous ne comprenons pas», s'inquiète le président de la société civile, Gilbert Kambale, à l'AFP.

Dans ses vœux, le président Joseph Kabila s'était félicité du «*rétablissement de la sécurité*» au Kasai (centre), région qui a basculé dans la violence en septembre 2016 après la mort d'un chef coutumier tué par les forces de sécurité. Plus de trois mille morts dont deux experts de l'ONU, 1,4 million de déplacés... les autorités avaient justifié le report des élections de fin 2017 à fin 2018 en raison des violences au Kasai et du retard dans le recensement des électeurs. La Fédération internationale des droits de l'homme a accusé en décembre les forces de sécurité congolaises et une milice soutenue par l'armée d'avoir «*planifié*» les massacres au Kasai.

Entre normalisation et tensions

En ce début d'année, la région oscille entre signes de normalisation et reprise des tensions. Samedi, l'Angola et la RDC ont annoncé la réouverture de leur frontière, que Luanda avait fermée en avril au plus fort des violences, quand quelque trente mille Congolais se réfugiaient dans la province du Lunda Norte. Dimanche à l'aube, à Kananga, la grande ville de la région, quatre militaires congolais ont été tués par des miliciens près de l'aéroport, selon les voisins. Autres violences: le 10 janvier, une dizaine d'hommes armés ont décapité un agent des services de renseignements, emporté sa tête, incendié une dizaine de cases à Kakenge à 195 km au nord de Kananga. Il s'agit de la quatrième victime en un mois parmi les représentants des services de sécurité, d'après l'administrateur du territoire de Mweka.

«*Rien n'est fait pour juguler les raisons qui sont à la base de ces violences, notamment la pauvreté. Aucun programme de réinsertion sociale des ex-miliciens n'a été mis au point*», regrette l'expert en médiation et résolution des conflits, Anaclet Tshimbalanga. «*Ces jeunes qui ont pris goût au maniement des armes savent que s'ils entretiennent la violence, les autorités vont les respecter*», ajoute-t-il. Dans quelques mois, les autorités congolaises doivent déployer des machines à voter dans cet immense pays de 2,3 millions de Km² et quarante-cinq millions d'inscrits. Un défi logistique renforcé par les problèmes de sécurité.

AFP

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni dément toute intention d'organiser un référendum

Balayant toute suspicion au sujet d'un éventuel scrutin référendaire, l'institution électorale fait savoir que cela n'est pas prévu dans son chronogramme qui fixe au 23 décembre 2018 les élections présidentielle, législatives nationales et provinciales.

La dernière sortie médiatique de l'opposant Moïse Katumbi, en exil à l'étranger, a fait tache d'huile. Le candidat déclaré du G7 à la prochaine présidentielle avait, à l'occasion, révélé que l'intention première de Joseph Kabila est de se maintenir au pouvoir, envers et contre tout. «*Les intentions de Joseph Kabila sont clairement d'organiser un référendum dans le but de se maintenir au pouvoir; en complicité avec la Céni*», avait-il écrit sur son compte twitter. «*Kabila ne veut pas organiser les élections*», ne cesse de marteler l'ex-sociétaire de la majorité ayant basculé dans l'opposition. Ces propos étaient mal digérés par les animateurs de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui sont montés au créneau. Ils ont démenti toute accointance avec le pouvoir, dans le sens de favoriser la tenue d'un référendum visant la modification des dispositions constitutionnelles qui empêchent



le chef de l'Etat de se représenter pour un troisième mandat.

Le 15 janvier, lors d'une séance de sensibilisation des cadres et agents de la centrale électorale/ville de Kinshasa au calendrier, la loi électorale ainsi que la machine à voter, le vice-président de la Céni a nié une telle perspective. «*Nous ne prolongerons pas la date, parce que le calendrier dément le référendum et un autre dialogue. Nous appelons tous ceux qui veulent faire la politique à respecter le calendrier*», a déclaré Norbert Basengezi Katintima, tout en exhortant les acteurs politiques à se préparer pour affronter l'épreuve électorale. Par conséquent, il invite ceux qui ont des ambitions électorales à retenir les dates «*essentiels*» qui figurent sur le ca-

Un électeur accomplissant son devoir civique

lendrier électoral et à se préparer pour éviter d'être surpris. Il a annoncé que d'ici au 23 juin, le scrutin sera convoqué. Le 24 juin, les bureaux de réception et traitement des candidatures seront ouverts pendant quinze jours jusqu'au 8 juillet. Du 25 juillet au 8 août, celui qui voudrait être candidat président de la République ou candidat député national pourra déposer son dossier aux bureaux de réception et traitement des candidatures. Dans la foulée, Norbert Basengezi Katintima a annoncé le début de l'enrôlement des Congolais de la diaspora au mois de juillet. Le chef de l'Etat, a-t-il ajouté, pourra probablement promulguer la loi portant répartition des sièges, le 8 mai prochain.

Alain Diasso

Des Burundais réfugiés en RDC dénoncent le manque d'assistance humanitaire

Des ressortissants burundais vivant dans un camp de transit dans l'est de la République démocratique du Congo ont dénoncé samedi le manque d'assistance de la part d'organisations humanitaires depuis le début de l'année, après leur refus de se laisser identifier.

«*C'est depuis le 1er janvier 2018 que nous ne sommes plus assistés par les humanitaires, moins encore par le HCR (Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés)*», a déclaré à l'AFP la porte-parole des Burundais, Françoise Ndayisenga. Ces ressortissants burundais vivent dans un camp de transit dans la province congolaise du Sud-Kivu, frontalière du Burundi. Ils s'étaient opposés à un enregistrement biométrique en novembre, en raison d'une croyance religieuse. Contacté par l'AFP, un responsable local de la Commission nationale des réfugiés, Augustin Bulimuntu, confirme que ces ressortissants burundais «*ne sont plus assistés*», sans en donner la raison. «*Le HCR a proposé des interviews individuelles à ces personnes afin de savoir qui est qui*», a expliqué à l'AFP un administrateur principal régional du HCR, Andreas Kirchof. M. Kirchof a déploré ce «*manque de coopération*», ajoutant que ce sont les autorités qui accordent le statut de réfugié. La majorité d'entre eux sont des adeptes de la prophétesse Zebiya, qui as-

sure avoir eu des visions de la Vierge dans le nord du Burundi. «*Nous n'allons pas accepter cet enregistrement malgré la vie difficile qu'on veut nous imposer car notre croyance nous l'interdit*», a averti Mme Ndayisenga. «*Pour survivre, nous sommes obligés de vendre le peu d'objets que nous avons aux autochtones notamment des ustensiles de cuisine, des habits, des postes de radio et téléviseurs, même nos produits d'élevage*», a-t-elle dit. Au moins deux mille Burundais se sont réfugiés dans la ville congolaise de Kamanyola, frontalière du Burundi, en 2015, avec leur prophétesse, après que la police burundaise eut tiré sur eux à Businde (nord du Burundi). En septembre, au moins 36 d'entre eux avaient été tués par l'armée congolaise à Kamanyola alors qu'ils manifestaient, selon un comptage de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco). Après ces événements, le HCR avait donné une «*assistance humanitaire exceptionnelle*» à ces ressortissants burundais, selon M. Kirchof: «*On ne peut malheureusement pas continuer avec ça*».

AFP

JOURNÉE DU 21 JANVIER

Marches et contremarches en perspective

Outre les laïcs catholiques, le Rassemblement aile Kasa-Vubu annonce la tenue, à la même date, d'une marche de soutien au processus électoral et en faveur de la paix.

Le 21 janvier risque d'être une journée fort agitée. Le Comité laïc de coordination qui a appelé les fidèles catholiques, mais aussi tous les Congolais épris de paix et de justice, à marcher pacifiquement à cette date pour exiger l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre, risque de ne pas être le seul à revendiquer une telle action. En effet, d'autres acteurs politiques de l'opposition entendent contrecarrer cette manifestation via des marches parallèles. C'est notamment le cas de l'aile dissidente du Rassemblement qui siège actuellement dans la commune de Kasa-Vubu.

Ce regroupement politique mené par Bruno Tshibala et Joseph Olenghankoy a annoncé, pour sa part, une marche de soutien au processus électoral et en faveur de la paix, le même 21 janvier, à Kinshasa. Une marche qui, dit-il, sera précédée par des cultes d'actions de grâces dans diverses paroisses. Auparavant, un autre membre de cette mouvance politique, en la personne de Roger Lumbala, avait, à son tour, annon-



cé l'organisation d'une marche le 21 janvier pour soutenir le processus électoral.

Aux dernières nouvelles, il appert que Joseph Olenghankoy, leader du Rassemblement/aile Kasa-Vubu, a démenti toute initiative de ce genre qu'aurait prise sa famille politique. « Le Rassemblement n'est pas organisateur d'une manifestation le 21 janvier. Évitions d'affronter les Congolais, de monter les uns contre les autres. Privilégions la voie de la sagesse et de la paix. Je demande au peuple de rejeter toute action qui a pour but de torpiller l'accord du 31 décembre 2016 », a-t-il indiqué via twitter.

Des propos qui le mettent en porte-à-faux avec ses collègues

Des manifestants lors d'une marche à Kinshasa du Rassemblement qui participent au gouvernement dont le Premier ministre, Bruno Tshibala, qui entend mobiliser ses partisans pour cette marche. « Nous allons marcher le dimanche 21 janvier après les différentes messes pour la paix et dans différentes paroisses pour le processus électoral afin de soutenir le gouvernement et toutes les institutions de la République. Ceci contrairement à ceux qui veulent le chaos dans le pays. Nous avons besoin de la paix et nous allons témoigner notre foi en Dieu via ces prières », a déclaré Patrick Mutombo, conseiller à la Primature, lors d'un point de presse le 15 janvier.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

Le cardinal Laurent Monsengwo accusé de tentatives subversives contre les intérêts nationaux

Au cours de son dernier Conseil des ministres, le gouvernement a réitéré que les dernières prises de position d'un membre de la hiérarchie du clergé de l'Eglise catholique de la ville de Kinshasa constituent des tentatives subversives contre les intérêts nationaux.

Le gouvernement a tenu, le 15 janvier, sa sixième réunion extraordinaire sous la présidence du Premier ministre, Bruno Tshibala. A l'ordre du jour, outre l'approbation des relevés des décisions du Conseil des ministres et l'adoption de certains textes, trois communications devaient être entendues dont celle du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur. Ce dernier a circonscrit son intervention sur la situation sécuritaire qui, d'après lui, est relativement calme sur toute l'étendue du territoire national.

Cependant, Emmanuel Shadari a stigmatisé « quelques tentatives subversives initiées notamment par un membre de la hiérarchie du clergé de l'Eglise catholique de la ville de Kinshasa », sans le nommer. Là-dessus, il n'est un secret pour personne que c'est le cardinal Laurent Monsengwo avec qui le gouvernement est en froid

depuis quelques temps, qui est visé par cette accusation de l'exécutif national. « Ces tentatives que des membres de la Céncoco ont tenté de rationaliser par la suite dans un communiqué s'inscrivaient dans un schéma anticonstitutionnel de violence, de désordre, de perturbation du processus électoral compromettant gravement les intérêts nationaux », a ajouté le ministre de l'Intérieur.

Il en a profité pour féliciter les forces de l'ordre dont il a salué la bravoure et le professionnalisme pour avoir contenu la manifestation du 31 décembre 2017, sans trop de casse. Et d'ajouter : « Face à la poursuite de telles actions, les services compétents du gouvernement ont été instruits de faire en sorte que force reste à la loi afin d'éviter tout impact négatif sur l'ordre public, la paix, la convivialité entre les différentes couches sociales de la nation et le processus électoral en cours ».

Notons qu'au cours d'une récente conférence de presse au Centre interdiocésain à Kinshasa, la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncoco) avait exigé des preuves à ceux qui estiment que le cardinal participait à la déstabilisation des institutions de la République.

A.D.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

MUSIQUE

Fanie Fayar présente son premier album

Le public ponténégrin a eu l'honneur de découvrir en premier l'opus intitulé « *Bo yamba ngai* » (recevez-moi en français), produit par l'artiste elle-même, à l'occasion d'un concert qu'elle a livré le 13 janvier, à l'Institut français du Congo.



L'album de Fanie Fayar

Tenue simple, sereine et confiante, Fanie Fayar est montée sur scène reçue par les applaudissements du public. Comme lors de sa prestation aux 8es jeux de la francophonie l'année dernière, en Côte-d'Ivoire, elle débute la soirée avec le titre *U-labula*, un chant calme qui est en fait une reconnaissance à la vie. Puis, elle entame par la chanson *Bo yamba ngai* qui est le titre donné à son album, et petit à petit, le chaud s'installe. Ses titres, tantôt saccadés et dansants comme *Bakana sega* (Disputes et rires) qui parle de l'unité ou *Mbeni bo* (C'est comme cela) qui évoque les difficultés des artistes, tantôt mélancoliques avec *Kolélaté* (Ne pleure pas), *Madima* (Une pensée pour toutes les personnes qui souffrent et pour les êtres chers qui ont quitté ce monde) et *Kani mutu* qui parle de la non assistance, ont été suivis avec attention.

Fanie Fayar, artiste com-

plète, a séduit avec le balafon et le djembé (des instruments qu'elle maîtrise bien), ses pas de danse, ses compositions, sa voix et sa musique (combinaison de sons traditionnels et modernes). La surprise de la soirée: le public a eu droit à un bonus, une chanson rumba signée de Fanie Fayar intitulée *Désolé* qui parle d'amour. Un titre qui a marqué les esprits car fredonné par le public au sortir du concert. « *J'ai aimé, c'est une chanson simple et belle. Cela a été une surprise pour tout le monde de constater que Fanie Fayar pouvait aussi faire de la rumba congolaise. Je ne m'y attendais pas* », a confié un spectateur. Ce concert de Fanie Fayar est le premier qu'elle livre dans la ville océane, à la satisfaction du public qui a pu l'apprécier pour la première fois sur scène. Les huit titres qui composent l'album *Bo yamba ngai* sont chantés en différentes langues du Congo et d'ailleurs (Lingala, sango, bouissi, kongo, français...). Au cours du concert, à la demande de Fanie Fayar, une minute de silence a été observée en mémoire de l'artiste congolais



Fanie Fayar lors du concert de présentation de son album *Nzongo Soul*, décédé le 10 janvier à Paris, en France. Par ailleurs, il faut noter que la sortie officielle de l'Album *Bo yamba ngai* aura lieu le 24 janvier à l'Institut français du Congo de Brazzaville. L'artiste congolaise Fanie Fayar, rappelons-le, a été médaillée d'or en catégorie chanson aux 8es jeux de la francophonie.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FOOTBALL

CS la Mancha et AC Léopards en bonne forme

Les deux équipes ont ravivé la flamme du complexe sportif de Pointe-Noire, le 12 janvier, lors du match amical qui s'est soldé par deux buts partout, comptant pour les préparatifs des compétitions africaines des clubs.

Dans le cadre des préparatifs de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), la Mancha a joué un match amical contre l'AC Léopards, champion du Congo en titre, pour jauger le niveau de son groupe après deux mois de préparation et pour voir les réflexes des nouveaux joueurs. Les deux clubs ont développé un jeu assez cohérent et ont rassuré le public sportif ponténégrin du bon travail fait par les deux staffs techniques.

Durant les quatre-vingt-dix minutes du match, les deux équipes ont développé un jeu assez équilibré malgré une reticence de la Mancha au départ avant de se ressaisir. L'AC Léopards a mené deux fois le score avant de se faire rattraper par la Mancha. Les Ponténégrins qui ont suivi le match ont jaugé le niveau de ces deux représentants congolais engagés en compétitions africaines. Ils ont apporté leurs suggestions et contributions sollicitées par le président de la Mancha, Éric Mouadhalt, en attribuant à ce match la mention "assez bien". « *Nous sommes rassurés que les entraîneurs sont en train de faire un grand travail. Nous avons assisté à un match d'entraînement très posé. Il n'y a pas eu assez de déchets techniques alors que le travail n'est pas fini. Nos félicitations aux techniciens des deux équipes. Qu'ils poursuivent dans cet élan parce que nous croyons que les représentants congolais en coupe africaine des clubs feront une bonne prestation cette année* », a indiqué Djim Oumar, premier-vice président de la section féminine de l'AC Léopards. De même, l'entraîneur principal de la Mancha, Ghislain Tchiamas, s'est réjoui d'avoir joué ce match qui lui a permis de tester son système de jeu. « *Le projet de jeu que nous avons mis en place est presque à la fin.*

Nous sommes à 70% de nos possibilités, on travaille d'arrache-pied. Je viens de tirer les enseignements par rapport à ce que j'ai vu et je verrai ce qu'il faut rectifier. Le seul regret cet après-midi, c'est d'avoir



L'équipe de l'AC Léopards

pris deux buts. Et ma satisfaction, c'est parce qu'on a marqué deux buts. On est à 80% des principes de jeu. Au départ, les joueurs étaient réticents face au projet de jeu. Après, ils sont bien entrés dans le match », s'est assuré l'entraîneur, indiquant qu'à partir de cette semaine l'équipe va entamer la préparation du match de la CAF contre AS Tanda de la Côte d'Ivoire. De son côté, l'entraîneur de l'AC Léopards, Noël Pépé Minga, s'est dit satisfait de cette rencontre qui leur a permis de déceler les failles de l'équipe. « *Le score du match ne compte pas pour nous. Notre souci était de regarder, après le travail abattu, pour corriger ce qui ne marche pas encore. Après ces deux matches amicaux qui nous ont donné une idée du groupe, nous pouvons maintenant aller à notre mise au vert à Madingou pour finaliser le travail avant le démarrage du championnat national* », a-t-il dit.

Soulignons que l'AC Léopards a mis à profit son déplacement sur la ville océane pour maximiser les matches de préparation. Avant d'affronter la Mancha, l'AC Léopards a joué la veille contre V Club Mokanda, le promu de la Ligue de Pointe-Noire cette saison. Score final un but partout. Les Dolisiens joueront les préliminaires de la Ligue des champions africaine contre Togo-sport.

Charlem Léa Legnoki

THÉÂTRE

«Mhoi Ceul» à l'affiche au Cercle civil

La comédie de Bernard B. Dadié, adaptée et mise en scène par Jack Percher, sera présentée le 20 janvier, à Pointe-Noire, par le Théâtre à la carte.



L'affiche du spectacle «Mhoi Ceul» Crédit photo DR

Jouée par six comédiens, Laure Bandoki, Alex Guenin, Je'hf Biyeri, Mak de Ardie, Nestor Mabilia, Rolf N'Gué, la fable est un univers de questionnement sur la vie sociale. Les vices y sont peints ironiquement par l'auteur agrémentés par la loufoquerie et la bouffonnerie des comédiens. Mhoi Ceul est nouvellement promu à un poste de directeur dans la fonction publique. Armé de «bonnes intentions», il décide de mettre de l'ordre dans son service et de rendre productif un personnel devenu incompétent par le laxisme de ses prédécesseurs. Une jeune femme,

Mille Chérie Beauzieux, en quête de travail, déboule dans son bureau. Certes, Chérie Beauzieux n'a ni diplôme, ni spécialité, mais comme son nom l'indique, elle a des ces yeux !... Il l'embauche comme secrétaire particulièrement particulière. En un rien de temps, Mhoi Ceul dépasse, dans le domaine du trafic d'influence, de l'opportuniste et de la corruption, ses prédécesseurs.

Cette représentation théâtrale lance en 2018 les activités du Théâtre à la carte, un concept initié pour amener le théâtre à domicile sur invitation.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Fally Ipupa entend rendre hommage à Nzongo Soul

L'artiste musicien congolais de la République démocratique du Congo, Fally Ipupa, a exprimé le 13 janvier, à l'occasion de sa conférence de presse à Brazzaville, l'ambition d'entreprendre des recherches sur les œuvres du musicien Nzongo Soul, décédé à Paris, pour vénérer sa mémoire.



Fally Ipupa répondant à la presse/Adiac

Fally Ipupa a souligné dans sa communication qu'il ne connaissait personnellement pas Nzongo Soul. Il a présenté ses condoléances à la famille biologique de l'illustre disparu et à tous les artistes congolais de Brazzaville.

Cette communication portait sur son album « Tokos », pour lequel il a livré, le soir même, un concert au Palais des congrès. Pour l'artiste, donner un spectacle à Brazzaville c'est comme s'il se produisait à Kinshasa.

Il a indiqué qu'il veut faire connaître son album au public en lui livrant la rumba

et de la musique classique. « Mon arrivée ici en fin d'année est due au calendrier élaboré dont la tournée a débuté depuis novembre dans d'autres pays comme le Kenya, l'Angola, le Sénégal... », a-t-il indiqué. L'artiste musicien a été interrogé notamment sur son album, la musique profane et religieuse. L'album « Tokos », explique-t-il, est sorti en juillet 2017. Il comprend cinq titres. Le titre donné en lingala signifie simplement « bien », en français. Employé en langue nationale, précise-t-il, ce mot n'est qu'une façon de se communiquer avec le public.

Après l'interprétation d'une de ses chansons par un jeune congolais, qui a manifesté le désir d'intégrer son groupe, Fally Ipupa a indiqué qu'il a besoin de ceux qui savent danser. Toutefois, il a instruit son directeur marketing de discuter avec ce dernier aux fins d'une appréciation.

De ce fait, le déplacement de cet artiste en herbe à Kinshasa devra être assuré par son partenaire, la société de téléphonie mobile Azur Congo, qui a favorisé cette rencontre en collaboration avec le promoteur et manager du Groupe Yombo Pella.

Lydie Gisèle Oko

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2 (ex CFA), 16^e journée

Groupe A

Damien Mayenga est entré à la 62^e mn lors du match nul concédé par Bergerac face à Fréjus-Saint-Raphaël (1-1).

La réserve de Marseille est tenue en échec à domicile par Martigues (2-2). Sans Christian Madédé, non entré en jeu.

Jordi Mboula, remplacé à la 90^e mn, et la réserve de Monaco partagent les points avec Hyères (1-1).

Sans Hugo Konongo, Paulhan-Pézenas chute à Colomiers (0-1).

Groupe B

Première manquée pour Christopher Missilou sous le maillot du Puy : titulaire et remplacé à la 68^e mn, il n'a pu empêcher la défaite du club auvergnat à Andrézieux (0-1).

Jean-Bryan Boukaka, remplacé à la 77^e, et Saint-Priest battent Raon-l'Étape (3-1).

Sans Alan Dzabana, la réserve de Lyon est battue à domicile par Schiltigheim (2-3).

Chasselay balaie Montceau (3-0). Avec Brunallergène Etou titulaire.

Groupe C

Sans Elipold Bazolo et Dolan Bahamboula, Sainte-Geneviève bat la réserve de Lille (2-0).

Beauvais corrige Viry-Châtillon, réduit à dix à la 23^e mn, sur le score de 5-0. Yves Owomat était aligné en défense centrale, tandis que Dalnath Miatoudila est entré à la 38^e mn.

Groupe D

La réserve du Havre coule à domicile face à Saint-Brieuc (1-4).

Avec Bryan Passi titulaire et Bevic Moussiti Oko, remplacé à la 88^e. Granville l'emporte à Limoges (4-1). Remplaçant, Ladislav Douniama est entré à la 75^e mn, tandis que Juvrel Loumingou était absent dans l'axe centrale limougeaud.

Camille Delourme

CAN DE HANDBALL 2018

Le Congo et le Gabon ouvrent la compétition aujourd'hui

Les Diables rouges vont s'expliquer aujourd'hui à Libreville, avec la sélection hôte, Les Panthères, à l'ouverture de la 23^e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN) messieurs.

Après son entrée en compétition face au Gabon, le Congo sera aux prises avec l'Algérie, le 19 janvier, avant de se mesurer à un autre pays de la région, le Cameroun, le 20 janvier. Le Congo bouclera la phase de poules face à la Tunisie, le 22 janvier.

Quelques jours avant que les Diables rouges ne quittent Brazzaville, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a rappelé qu'au Gabon, il ne s'agira pas de se présenter en victime résignée, puisque le public sportif congolais attend des bons résultats. Encore que cette compétition continentale honore le



Les Diables rouges handball/Crédit photo Adiac

président de la République du Congo car cette édition est dénommée "Challenge Denis-Sassou-N'Guesso".

Pourtant, à dire vrai, rien ne sera facile pour les Diables rouges logés dans le groupe A avec des adversaires de taille. Les vingt-deux précédentes éditions du CAN

masculin, en effet, ont été remportées par les pays du Maghreb. La Tunisie, en tête, avec huit titres (1974, 1976, 1979, 1994, 1998, 2002, 2006, 2012) et l'Algérie sept fois championne d'Afrique (1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1996, 2014). Ces deux pays, les plus titrés du

ce trophée. Les Camerounais ont juste disputé la finale 1974 et en 1976, ils ont occupé la troisième place. Depuis la création de la compétition jusqu'à nos jours, la meilleure performance du Congo est la 4^e place occupée en 1979 (à domicile), 1987 au Maroc et 1989 en Algérie. Le principal devoir des Diables rouges, pour cette édition, sera donc de démentir les pronostics sur le terrain.

Liste des Diables rouges

Papy Mboundou, Niche Ekama, Roche Makosso, Costades Taty (Maroc). Eleli, Kelantima Euphrem, Mario Ibovi (France). Douniama, Mankoussou, Mabelé, Massamba, Angoya Alda (Inter club/Congo), Glenn Mobombo, Rubech Malonga, Davy Atsa, Bouyena Mbon (Caïman/Congo), Bokoli, Likibi (Etoile du Congo), Demauser (Munisport/Congo).

Rominique Makaya